



BUREAU COMMUNAUTAIRE Séance du 21 mars 2022

Date de convocation : le 15 mars 2022.

Les membres du bureau communautaire, dûment convoqués, ayant délégation du conseil communautaire, se sont réunis le 21 mars 2022 à 18 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE, salle du conseil municipal – Mairie de VITOT.

➤ PROJETS DE DECISIONS SOUMIS A L'APPROBATION DU BUREAU :

Membres en exercice : 21

Présents : 17

Pouvoir (s) : 0

Présents :

Mesdames Laurance BUSSIÈRE - Claire CARRERE-GODEBOUT - Marie-Noëlle CHEVALIER - Christiane DEPARIS - Hélène LEROY - Françoise MAILLARD - Isabelle VAUQUELIN.

Messieurs Hugues BOURGAULT - Bertrand CARPENTIER - Arnaud CHEUX - Alain DEBUS - Benoît HENNART - Jean-Paul LEGENDRE - Joël LELARGE - Jean-Charles PARIS - Gérard PLESSIS - Roger WALLART.

Excusés :

Mesdames Laurence DUVAL - Martine SAINT LAURENT.
Monsieur Marc ROMET.

Après avoir entendu l'exposé du président et des vice-présidents, le bureau communautaire, après en avoir délibéré, a pris les décisions suivantes :

➤ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- PARTENARIAT INITIATIVE EURE

Adopté à l'unanimité (17 votants)

➤ AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE :

- URBANISME : PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) - Attribution d'aides

Adopté à l'unanimité (17 votants)

➤ PRESENTATION DU DOSSIER DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 4 Avril 2022

Non soumis au vote.

Fin de séance : 20 h 00.

